



## CONSEIL MUNICIPAL Réunion du 4 juillet 2024

Le 4 juillet deux mil vingt-quatre à 17 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué suite au quorum non atteint du 27 juin 2024, le 1<sup>er</sup> juillet 2024, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Claude ROYOUX, Maire.

### **Présents :**

M. ROYOUX Claude, Maire.

Mmes : LESOURD Marie-Pierre, STEPHAN Caroline, BULOT Jennifer, ORTEGA Laëtitia.

Mrs. : DUTAILLY Martial, TERRIET Bernard, NICOLAS Guy, BASIER Claude, LE RAY Dominique, HARENGER Sébastien.

### **Absents excusés :**

M. Hervé DESITTER donne pouvoir à M. Claude ROYOUX.

Mme BONNET-NJAMKEPO Laurence donne pouvoir à M. Martial DUTAILLY.

Absents :

Absents excusés :

Mmes BLANDEAU Karine, BONNET-NJAMKEPO Laurence, MECHIN Corinne, FLORIT Karine, DESPLAT Julie, PORET Elsa.

Mrs. Hervé DESITTER, VERDIER Jean-François.

M. DUTAILLY Martial est élu secrétaire de séance. La séance est ouverte à 17h30.

### **2024 / 25 – PROPOSITION D'UNE INSTALLATION D'UN PYLONE ORANGE**

Dans le cadre de l'évolution de son réseau et afin de répondre aux besoins de ses clients utilisateurs, ORANGE souhaite améliorer la couverture et la qualité de son service par l'implantation d'une station relais téléphonique sur la commune de Marcilly-sur-Eure.

Ce type de projet se découpe en 2 points importants, à savoir :

- 1) Une phase de faisabilité technique (Accord de Principe),
- 2) Une phase contractuelle (rédaction d'un contrat de bail) dans le cadre d'une redevance annuelle pendant 12 ans si le projet est validé.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

AUTORISE M. le maire a signé un accord de principe avec Orange pour étudier la faisabilité de l'implantation sur la parcelle E 139 située aux Motteux.

**Voté à l'unanimité.**

## **2024 / 26 – DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE – INSTALLATION D'UN POINT D'EAU AUX ÉCOLES - VÉGÉTALISATION**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la végétalisation de la cour des écoles, il serait préférable d'ajouter un point d'eau supplémentaire de façon à irriguer les plantations, il propose donc de faire une demande complémentaire de subvention auprès de :

- Monsieur le président de l'EPN au titre des fonds de concours

Le montant total du projet est estimé à 2 518.20 € HT soit un TTC de 3 021.84 €.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE de solliciter l'organisme suivant afin d'obtenir des subventions :

- Monsieur le président de l'EPN au titre des fonds de concours

**Voté à l'unanimité.**

## **2024 / 27 – TRAVAUX DU SIEGE ECLAIRAGE PUBLIC - CONVENTION**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution d'éclairage public.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée. Cette participation s'élève à :

- ✓ en section d'investissement: **4 000.00 €**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- ✓ Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP),

**Voté à l'unanimité.**

## **2024 / 28 – DEMANDE DE SUBVENTION URGENTE – MUR DES ECOLES**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de refaire le haut du mur des écoles, cette réfection devient urgente au vu des conditions climatiques de ces derniers temps, fortes pluies et intempéries, que nous rencontrons.

M. le Maire propose de solliciter une subvention urgente auprès de :

- L'Agglomération EPN au titre des Fonds de concours,

pour un estimatif des travaux à hauteur de 2 449.92 € TTC soit un HT de 2 041.60 €.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE de solliciter l'organisme suivant afin d'obtenir une subvention :

- Monsieur le Président de l'EPN au titre des fonds de concours.

**Voté à l'unanimité.**

## **DIVERS**

- Supérette pour information, le projet est présenté à l'ensemble du Conseil,
- Location maison médicale, les travaux devraient être finis pour une ouverture fin octobre,
- Ages & Vie Habitat – signature de la vente du terrain en juillet, début des travaux fin d'année,
- Terrain ancien point vert pour une proposition d'achat, le Conseil se donne un temps de réflexion,
- Présentation du plan du Lotissement rue de la Mésangère, 30 maisons.

Fin de séance à 19h30.